

**Arrêté n° 2026-1256 portant nomination des membres d'un jury  
(année universitaire 2025-2026)**

***Master 1ère année Arts plastiques***

**La Présidente de l'université,**

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

**ARRÊTE**

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

- Mme Aurelie Herbet (présidente du jury)
- M. Kouadio Benjamin Brou
- Mme Marion Laval-Jeantet
- M. Yann Toma
- M. Jean-Marie Dallet

Fait à Paris, le 31/03/2026

**Christine Neau-Leduc**  
*Présidente de l'université*

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*